

Commune de Mauriac (Cantal)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le six décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-neuf novembre, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 29 novembre 2024

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 25

Présents :

Edwige ZANCHI
Jean Jacques VAISSIER
Raymonde THESSANDIER
Jacques SERRAT
Béatrice CARTAYRADE
Michel PAPON
Maryse BONNET
Georges ALBESSARD
Elisabeth BALADUC
Geneviève RONGERE
Jacqueline BORNE
Gille FRUTIERE
Sabine RIVET
Sylvie FENIES
Guillaume POINAT
Géraud MAZE
Cyrille ROLLIN
Audrey LAFARGE
Samuel LEBEAUX
Andrée BROUSSE
Gérard VIOLLE
Stéphanie SERIEIX

Etaient représentés :

Jacques KHIAR ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER,
Claudine HEBRARD ayant donné pouvoir à Audrey LAFARGE,
Alain DELASSAT ayant donné pouvoir à Gérard VIOLLE,

Etaient excusés :

Bruno DUFAYET, Julien CHAMBON

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

2024-12-06 / 12	Subventions
------------------------	--------------------

Madame le Maire propose à l'assemblée de compléter les subventions allouées aux associations au titre de l'année 2024.

Le Conseil Municipal,
 Sur proposition de Madame le Maire,
 Après en avoir délibéré et à l'unanimité,


Vote	Pour	Abstention	Contre
	25	0	0

DECIDE d'allouer des subventions de fonctionnement comme suit :

Bénéficiaires	Propositions 2024
Association à caractère social	100,00 €
Association des amis des traumatisés de la voix du Cantal	100,00 €
Association à caractère culturel	400,00 €
Association des cadets de la Gendarmerie du Cantal	400,00 €
Total Général	500,00 €

DECIDE d'allouer des subventions exceptionnelles comme suit :

Bénéficiaires	Propositions 2024	Observations
Association à caractère sportif	1 000,00 €	
Handball Club de Mauriac	1 000,00 €	Achat d'équipements
Association à caractère agricole	250,00 €	
Comice Salers Canton de Mauriac	250,00 €	Concours annuel du 26/10
Total Général	1 250,00 €	

Envoyé en préfecture le 12/12/2024 Reçu en préfecture le 12/12/2024 Publié le 13/12/2024 ID : 015-211501200-20241206-DELB20241206_12-DE	
--	---

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
A Mauriac, le 06 décembre 2024

Le Maire,

Edwige ZANCHI



La Secrétaire de séance,

Audrey LAFARGE

Date de publication sur le site internet www.mauriac.fr :

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le 13/12/2024



ID : 015-211501200-20241206-DEL20241206_12-DE

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois, à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr ou par courrier adressé 6, Cours Sablon, 63 033 Clermont-Ferrand cedex 1